De : Nicolas DUPONT-AIGNAN <nda.presidentielle2012@gmail.com>
À : bureau@asidcom.org
Envoyé le : Jeudi 1 mars 2012 18h02
Objet : Votre message

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez savoir ma position en ce qui concerne la réglementation relative à la viande halal. A ce titre, vous demandez parallèlement au gouvernement le retrait du décret 2011-2006 du 28 décembre 2011.

Je pense qu'il importe avant tout de garantir aux consommateurs des produits qui correspondent à ses attentes et à ses convictions philosophiques ou religieuses.

En outre, je souhaite que des dispositions soient prises afin qu'il soit fait mention, concernant tout produit carné mis sur le marché, de sa provenance d'un circuit d'abattage rituel.

Personnellement, je ne crois pas qu'il convient de politiser ce sujet.

Il doit ainsi être exclusivement traité dans le cadre de la protection des consommateurs mais également du devoir que nous devons porter à la défense des animaux. A ce titre je tiens à vous signaler mon attachement à la cause animale qui m'a d'ailleurs valu en 2010, en tant que Maire d'Yerres, le Ruban d'Honneur de la Fondation 30 millions d'amis.

En cela je suis opposé aux dérogations relatives aux obligations d'étourdissement des animaux, même pour satisfaire à un rituel religieux.

Espérant que ces éclaircissements auront dissipé votre préoccupation et vous remerciant de votre intérêt,

Bien Cordialement.

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Candidat à la présidence de la République
Député de l'Essonne – Maire d'Yerres